

Que se passe-t-il après une pré-éclampsie ?

Cela pourrait-il se produire à nouveau ?

Après une première grossesse compliquée par une pré-éclampsie, votre risque de récurrence est d'environ 1 sur 20. Il s'agit d'une moyenne et le risque individuel de récurrence peut être supérieur pour celles qui ont développé une pré-éclampsie relativement tôt au cours de la grossesse précédente, et il peut être inférieur pour celles qui l'ont développée à terme ou presque à terme. Mais si une pré-éclampsie grave se produit lors d'une deuxième grossesse, le risque de récurrence lors d'une troisième grossesse sera très élevé, bien que certaines femmes puissent quand même avoir des grossesses relativement normales.

Qui est susceptible de connaître des récurrences de pré-éclampsie ?

Il est impossible de prédire qui souffrira ou non à nouveau de pré-éclampsie. Certains problèmes de santé à long terme augmentent le risque de pré-éclampsie ; c'est le cas de l'hypertension chronique, des maladies rénales et du diabète. Ce risque augmente également en présence d'autres facteurs prédisposants comme un âge plus avancé, un indice de masse corporelle supérieur à 30, les grossesses multiples et un intervalle de plus de 10 ans depuis votre dernier bébé. Vous êtes plus susceptible de souffrir à nouveau de pré-éclampsie si celle-ci a commencé avant 37 semaines lors de votre première grossesse, si votre pré-éclampsie était grave ou si votre bébé avait un poids insuffisant. Si vous en souffrez à nouveau, il est probable que cela commencera à peu près au même moment que lors de votre dernière grossesse ou un peu plus tard.

Est-il possible de réduire ce risque ?

Aucune mesure que vous pourriez prendre personnellement n'est garantie d'avoir un effet. Une alimentation saine et équilibrée est importante pour le succès de toute grossesse, mais nous ne pouvons pas recommander une alimentation spécifique pour prévenir la pré-éclampsie. Certains médecins consultants recommandent aux femmes ayant des antécédents de commencement précoce de cette condition (c.-à-d. avant 32 semaines), de prendre de petites doses d'aspirine. Il ne s'agit pas d'un traitement à s'auto-administrer et il doit n'être utilisé que sous la stricte surveillance d'un médecin consultant hospitalier.

La contribution la plus importante de votre part est de coopérer totalement avec vos consultations prénatales, qui sont conçues pour vous protéger et pour protéger votre bébé. Intéressez-vous activement aux résultats de vos tests et demandez des explications si nécessaire. Faites en sorte d'informer votre sage-femme si vous avez eu une pré-éclampsie lors d'une grossesse précédente - et veillez à ce qu'elle en connaisse tous les détails. Informez toujours tout de suite votre médecin de tout symptôme inquiétant et faites en sorte de faire vérifier votre tension artérielle et votre urine.

Chez Action on Pre-Eclampsia, nous parlons tous les jours à des personnes qui ont été affectées par cette maladie. Notre organisme de charité a été fondé dans le but de procurer une aide, un soutien et des informations aux femmes qui ont souffert de pré-éclampsie ainsi qu'à leurs familles.

L'expérience de la pré-éclampsie peut entraîner des moments pénibles et anxieux, quelle que soit la manière dont cette condition vous a affecté(e) :

- Vous pouvez vous sentir accablée d'un point de vue émotionnel par votre expérience ;
- Vous pouvez vous-même avoir été gravement malade ;
- Votre bébé a peut-être eu besoin de soins spéciaux ;

- Vous êtes un conjoint ou un membre de la famille qui essayez d'accepter vos propres sentiments ;
- Votre bébé est décédé
- La pré-éclampsie n'est pas causée par de mauvaises habitudes de vie ni prévenue par de bonnes habitudes de vie. Ce n'est pas votre faute si vous avez souffert de pré-éclampsie. Nous pouvons vous procurer un soutien ainsi qu'à votre famille de toute une série de façons..

De nombreuses personnes font l'expérience d'une variété de sentiments intenses, y compris l'incrédulité, l'affliction, la colère, la crainte, la culpabilité et l'isolement. Il est courant de commencer une nouvelle grossesse avec de nombreuses inquiétudes.

Des conseils d'experts

Nous disposons d'une liste d'experts sur la pré-éclampsie, qui ont accepté d'offrir des consultations exceptionnelles ou des deuxièmes opinions aux membres et aux personnes qui le demandent, dans la plupart des cas sous réserve d'approbation par les instances de santé ayant orienté ces personnes.

La ligne d'assistance téléphonique

La ligne d'assistance téléphonique d'Action on Pre-eclampsia est un service confidentiel ouvert à toute personne recherchant des informations ou un soutien. Nous recevons des appels de femmes enceintes, de femmes ayant souffert de pré-éclampsie, de parents inquiets et de professionnels de la santé. Vous pouvez aussi nous écrire ou nous adresser un e-mail et nous vous répondrons en personne et en toute confidentialité.

Pour des conseils ou des informations sur tout aspect de la pré-éclampsie, appelez la ligne d'assistance téléphonique d'Action on Pre-eclampsia au 0208 427 4217

Action on Pre-eclampsia
The Stables, 80B High
Street Evesham
Worcestershire
WR11 4EU
Royaume Uni

E-mail: info@apec.org.uk

www.apec.org.uk

Organisme de charité enregistré sous le No. : 1013557
Société enregistrée sous le No. : 2736320